

Présents :

Mme Rouzoul, directrice

M. Capdecorme, Maire et Mme Aknin, conseillère municipale élue aux affaires scolaires Mme Ruis, remplaçante de Mme Aknin pour le début du conseil

Mme Delher, Directrice de l'ALAE

Enseignants: Mme Ruis, Mme Gril, Mme Gatel, Mme Caussé, Mme Liquet, Mme Charles, Mme Manzi, M. Villa, Mme Perez, Mme Fabaron

Parents délégués : Mme Ruhier, Mme Hervey

Invités excusés

Mme Christophe, IEN.

Procès-verbal du Conseil d'École

1. Effectifs et Equipe pédagogique

L'effectif total de l'école est de 249 élèves.

Cycle 2						Cycle 3			
CP Mme Gatel	CP Mme Manzi	CE1 Mme Ruis	CE1 Mme Gril	CE2 Mmes Rouzoul et Caussé	CE2 Mmes Perez et Fabaron	CM1 Mme Charles	CM1 Mme Duthu	CM2 M. Villa	CM2 Mme Liquet
25	23	22	21	24	25	27	26	28	29

L'équipe accueille Mme Duthu, nouvelle enseignante titulaire, Mmes Caussé, Fabaron et Manzi, enseignantes nommées provisoirement.

2. Election des représentants des parents

Le nombre d'inscrits est de 423 dont 296 votants et 275 suffrages exprimés. Le taux de participation est donc de 69,98%.

Tous les candidats de la liste présentée par l'APE sont élus.

3. Vote du règlement de l'école

Le règlement de l'école est voté à l'unanimité.

4. Coopérative Scolaire

En ce début d'année, la coopérative scolaire s'élève à 5956€ soit 2000 euros de plus qu'en 2020 et 2000€ de moins qu'en 2019. La participation des familles est de 2506€.

La prochaine rentrée d'argent sera la commande des photos de classe qui s'est effectuée cette année par internet.

Les parents notent une moins bonne qualité des photos. La directrice en

fera part au photographe.

5. **Exercices de sécurité**

L'exercice de sécurité incendie du 27 septembre s'est très bien déroulé. Le prochain exercice de sécurité sera un PPMS « Attentat-Intrusion ». Il doit se dérouler avant le 15 décembre.

6. **Evaluations CP-CE1**

Les évaluations CP-CE1 se sont déroulées en septembre. Ces évaluations qui sont nationales permettent d'identifier des besoins particuliers de certains élèves. Les résultats des élèves sont présentés de manière individuelle aux familles.

Une remédiation sera proposée si l'élève le nécessite.

7. **APC**

Les APC se déroulent les mardis et jeudis de 11h45 à 12h20.

Cette année, le mardi, tous les enseignants participeront à l'APC des Cycles 2 et les jeudis à l'APC des Cycles 3.

Ce regard croisé des enseignants de cycle 2 et de cycle 3 ne peut être qu'un enrichissement de l'équipe au service des élèves en difficulté et enrichit le projet d'école d'une nouvelle action dans le suivi des élèves à besoin particulier.

8. **Projets de classe**

Cycle Natation : les CE1 et CM2 feront un cycle comme chaque année.

Les CE2 bénéficieront d'un cycle Natation de 10 séances à partir du 3 janvier 2022.

Assistante Langue : Pas d'intervenant cette année.

Intervenant Chorale : M. Ternel continue son intervention auprès des cycles 3 en période 1 à 4 et des CE2 en dernière période. Le spectacle des cycles 3 est prévu au printemps.

L'équipe enseignante aimerait que la mairie puisse étendre l'intervention d'Olivier Ternel à tous les élèves de CP et CE1 et que les élèves de CE2

aient plus de séances.

La mairie va étudier la faisabilité du projet.

9. **Questions des parents :**

Qui rédige un PAI ? Un PAI Projet d'Accueil Individualisé est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité.

Il concerne les enfants ou adolescents atteints de troubles de la santé comme par exemple une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.

Le PAI peut concerner le temps scolaire mais aussi le temps péri-scolaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille. Il est validé par le médecin scolaire. Il est reconduit chaque année par la directrice si le PAI n'évolue pas ou par le médecin scolaire si des adaptations doivent être notées.

Donner un nouveau nom à l'école :

Les enseignants et la mairie souhaitent attendre les travaux de rénovation.

Signatures des secrétaires

Mme Charles et Mme Ruis

Signature de la directrice

Mme Rouzoul